Image not found or type unknown

Acchat immobilier durant instance divorce

Par **picouic6**, le **23/05/2017** à **13:59**

Bonjour. Durant une procédure de divorce où on est propriétaire d'une maison, peut on racheter un bien immobilier avec une nouvelle compagne ailleurs ou doit on attendre le jugement?car en attente on aimerait acheter une maison quand même mais on a peur que la.future ex femme obtienne des parts sur une.nouvelle acquisition n'ayant pas.encore divorcé.de son mari...est.ce juste?

Par **Visiteur**, le **23/05/2017** à **15:55**

Bonjour,
n'étant pas divorcé vous êtes encore marié ! Ce que vous voulez faire est faisable mais en prenant certaines précautions sinon future ex madame aura des droits sur cette acquisition effectivement !

Par **picouic6**, le **24/05/2017** à **06:51**

D'accord c'est bien ce que je pensais...merci beaucoup on va aller au notaire prendre des informations.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés